Datum: 02.12.2014

Le Matin

Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 51'813
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 200.011
Abo-Nr.: 1093893
Seite: 13
Fläche: 41'069 mm²

L'initiative qui part de Suisse alémanique veut refaire le vote du 9 février.

UNE INITIATIVE POUR REVOTER

IMMIGRATION Un groupe citoyen, avec Dimitri et Pipilotti Rist, veut annuler le vote du 9 février. Prenant de court les politiques.

Le vote massif contre Ecopop leur donne des ailes encore plus grandes. Sous le slogan «Sortons de l'impasse», un groupe de citoyens s'est constitué depuis plusieurs semaines pour annuler le vote du 9 février dernier. Aujourd'hui à Berne, ils lancent leur initiative pour abroger l'article 121a de la Constitution qui parle du contingentement de l'immigration.

Ces citoyens ne viennent pas des partis, ni des mouvements proeuropéens traditionnels. On y trouve le professeur de droit Andreas Auer, le recteur de l'Université de Genève Yves Flückiger, l'artiste Pipilotti Rist, le clown Dimitri ou le professeur de droit Thomas Geiser. Deux institutions y participent, le Syndicat de la fonction publique (SSP) et Swisscleantech, le lobby de l'économie verte.

Il leur faudra 100 000 signatures en 18 mois: «Je pense qu'elles seront vite trouvées, assurent Thomas Geiser, car le 9 février, près de la moitié des Suisses ont refusé le texte de l'UDC.» C'est une guerre inédite qui commence. «Théoriquement, ils ont le droit de le faire,

> **« Théoriquement, ils ont le droit de le faire...»**
> **Luzi Stamm,** conseiller national (UDC/AG)

Datum: 02.12.2014

Le Matin

Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 51'813
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 200.011
Abo-Nr.: 1093893
Seite: 13
Fläche: 41'069 mm²

mais c'est absurde, estime Luzi Stamm (UDC/AG). Ils savent que nous avons le droit de limiter l'immigration. Pourquoi les professeurs se mêlent-ils d'immigration?» Le lancement de cette contre-initiative laisse aussi sceptique l'europhile François Cherix, coprésident du Nomes: «Je pense que les meilleures solutions sont au Parlement. Le PDC et PBD ont déposé des initiatives parlementaires. C'est là qu'on peut clarifier les choses.»

Le PDC veut ancrer les accords bilatéraux dans la Constitution et permettre au peuple de se prononcer. Son président, Christophe Darbellay, ne partage pas l'objectif des briseurs d'impasse: «La volonté du peuple a été exprimée et c'est faux de revenir là-dessus. Ce qu'il y a de positif, c'est que ces gens se mobilisent, mais c'est irréaliste et ils n'ont pas de ramification dans les partis.» Roger Nordmann (PS/VD) abonde: «Cela ne joue pas si un petit comité fait un texte dans son coin sans tenir compte de la complexité du débat. Il faut aujourd'hui que les partis se mettent autour de la table pour rebondir sur le résultat de ce week-end qui montre que la Suisse n'est pas un pays fermé.»

Délai de trois ans

Mais Thomas Geiser s'amuse presque de ces remarques. Faisant allusion au délai de trois ans qui courent depuis le 9 février pour mettre en œuvre l'initiative de l'UDC, il est sans espoir: «Je ne vois pas comment le 9 février 2017, il y aura quelque chose à voter pour le peuple. La seule possibilité est notre initiative. Le Parlement peut faire une proposition pour modifier la Constitution, mais il n'arrivera pas à se mettre d'accord, il faut donc que la pression vienne des citoyens. Si le Parlement trouve une solution, nous retirerons notre initiative, mais malheureusement je n'y crois pas.»

● ÉRIC FELLEY
eric.felley@lematin.ch